

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2016

Affiché le 15 mars 2016

Budget principal : Compte de Gestion 2015, Compte administratif 2015, Budget primitif 2016

Le Conseil Municipal a approuvé les comptes 2015 et voté le budget primitif 2016 qui s'établissent comme suit :

Comptes 2015	Budget 2016
Section de fonctionnement : Résultat : 472 917,26 € Résultat antérieur reporté : 479 787,86 € Résultat de clôture : 952 705,12 € Section d'Investissement : Résultat : 26 582,28 € Résultat antérieur reporté : - 84 165,76 € Résultat de clôture : - 57 583,48€	Section de fonctionnement : Dépenses : 2 716 300 € Recettes : 2 716 300 € Section d'investissement : Dépenses : 1 066 583,48€ Restes à réaliser 2015 :352 500,00€ TOTAL : 1 419 083,48€ Recettes : 1 419 083,48€

Vote des Taux d'imposition 2016

Conformément au budget présenté ci-dessus, le Conseil Municipal a fixé les 4 taux des taxes directes locales comme suit pour l'année 2016 :

	Taux 2016
Taxe habitation	12,58
Taxe foncière (bâti)	10,90
Taxe foncière (non bâti)	25,87
CFE	20,53

Tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2016/2017

Le Conseil Municipal a fixé les tarifs de la garderie périscolaire comme suit à compter de l'année scolaire 2016/2017 comme suit :

GARDERIE PERISCOLAIRE	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant et suivants
abonnement 4 semaines matin et soir	47€	34€
Abonnement 4 semaines soir	42€	25€
Abonnement 1 semaine matin et soir	13,5€	12€
Abonnement 1 semaine soir	12€	10€
Carnet 10 heures	20€	20€

Budget Principal : Vote des subventions 2016 aux associations

Le Conseil Municipal a voté le montant des subventions aux associations pour l'année 2016.

Budget annexe de l'eau : Compte de Gestion 2015, Compte administratif 2015, Budget primitif 2016

Le Conseil Municipal a approuvé les comptes 2015 et voté le budget primitif 2016 qui s'établissent comme suit :

Comptes 2015	Budget 2016
Section de fonctionnement : Résultat : 120 118,51 € Résultat antérieur reporté : 70 355,03 € Résultat de clôture : 190 473,54 € Section d'Investissement : Résultat : 8 528,17 € Résultat antérieur reporté : 147 069,47 € Résultat de clôture :155 597,64 €	Section de fonctionnement : Dépenses :422 173,54 € Recettes : 422 173,54€ Section d'investissement : Dépenses : 451 700€ Restes à réaliser 2015 : 255 000€ TOTAL : 706 700 € Recettes : 706 700 €

Budget annexe des activités commerciales : Compte de Gestion 2015, Compte administratif 2015, Budget primitif 2016

Le Conseil Municipal a approuvé les comptes 2015 et voté le budget primitif 2016 qui s'établissent comme suit :

Comptes 2015	Budget 2016
Section de fonctionnement : Résultat :40 282,74€ Résultat antérieur reporté : 8 127,65€ Résultat de clôture : 48 410,39€ Section d'Investissement : Résultat : 40 000,00€ Résultat antérieur reporté : 305 989,66 € Résultat de clôture : 345 989,66 €	Section de fonctionnement : Dépenses : 59 910,39€ Recettes : 59 910,39€ Section d'investissement : Dépenses : 705 500€ Restes à réaliser 2015 : 371 000€ TOTAL : 1 076 500€ Recettes : 1 076 500€

Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise et Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Un nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été mis en place pour la Fonction Publique de l'Etat et est transposable à la Fonction Publique Territoriale. Le Conseil Municipal a transposé ce régime indemnitaire aux agents de la mairie.

Elaboration du PLU : débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et les projets de la Commune.

Il est rappelé que trois débats relatifs aux orientations générales du PADD ont eu lieu au sein du Conseil Municipal le 5 octobre 2015, le 9 novembre 2015 et le 8 février 2016. Le Conseil Municipal a de nouveau débattu sur les aspects graphiques en particulier sur la représentation graphique figurant dans le PADD. Ces modifications ainsi que la représentation graphique du PADD sont disponibles en Mairie dans le dossier de concertation.

Adhésion au service prévention des risques professionnels du CDG74

Le Conseil Municipal a renouvelé son adhésion à ce service pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018.

Voie Verte : Cessions gratuites de parcelles au Département

Dans le cadre de la poursuite des aménagements de la Voie Verte, le Conseil Municipal a décidé de céder à titre gratuit certaines parcelles au Conseil Départemental. C'est le cas des parcelles suivantes : AI 331a (14m2), AI 377a (5m2), AI 494 (77 m2) et AI 496 (108 m2).

Approbation des travaux à réaliser sur le Nant de la Touvière, de son plan de financement prévisionnel et autorisation donnée au Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds Départemental pour le Développement des Territoires.

Par deux délibérations en date du 6 juillet 2015, le Conseil Municipal a accepté de confier la mission de maîtrise d'œuvre au cabinet Hydrétudes et de constituer un groupement de commandes avec la Commune d'Alex et la CCT pour la réalisation de travaux. L'établissement coordonateur est la Commune d'Alex. L'ensemble des autorisations administratives ayant été obtenues, les travaux seront réalisés en une seule phase en 2016.

Il est proposé de donner autorisation au Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds Départemental pour le Développement des Territoires sur la base du financement suivant :

	TRAVAUX HT	MOA HT	QUOTE PART MENTHON
ALEX	25 000	3 888	0
ALEX/MENTHON	70 000	5 688	37 844
CCT	47 000	4 812	0
ALEX/MENTHON/CCT		3 360	1 120
TOTAL	142 000	17 748	38 964